

VIVRE À ETALLE 57

BULLETIN COMMUNAL - JUILLET 2020



EDITO

La crise du coronavirus que nous venons de vivre et que nous vivons toujours nous interpelle tous au plus profond de nous-mêmes et pose inévitablement la question de la sécurité sanitaire de chacun.

Les situations pénibles auxquelles nous avons dû faire face, ont marqué nos esprits à des degrés divers.

Même si en Belgique, nous avons la chance de bénéficier de soins de santé performants et de personnel soignant qualifié, nous ne sommes jamais à l'abri de l'évolution d'un virus ou d'une bactérie dont le développement, et cela est inévitable, précède toujours la découverte de l'antidote ou du vaccin.

Devons-nous pour autant vivre dans la peur ou repliés sur nous-mêmes ? Devons-nous rester cloîtrés chez nous sans plus aucun contact avec notre famille, nos amis, nos voisins ?

Nous devons au contraire nous interroger sur les causes et, à nos petits niveaux, communal, associatif, et même individuel, réfléchir à mettre en oeuvre des moyens favorisant une vie communautaire agréable, conviviale, afin d'éviter que certains se sentent délaissés, oubliés et redécouvrent la joie de vivre au sein de notre commune.

Ces moyens sont évidemment multiples et ne relèvent pas uniquement des pouvoirs publics. Le tissu associatif, axé sur le bénévolat est essentiel et a encore prouvé tout au long de cette crise son efficacité. Depuis plusieurs décennies, la commune d'Etalle leur apporte son soutien et le poursuivra le plus efficacement possible.

L'arrivée de l'été sera peut-être, pour certains d'entre vous, synonyme de balades et de (re)découverte de notre territoire gaumais. Etalle regorge de trésors du tourisme par son paysage naturel et son patrimoine sauvegardé. Cycliste ou marcheur, profitez du dossier spécial de ce bulletin pour planifier vos sorties locales à la poursuite des pépites touristiques et gustatives stabuloises.

Par cet éditto, le Collège vous souhaite de belles retrouvailles estivales et remercie chaleureusement toutes les initiatives de solidarité qui ont contribué à faire de ces derniers mois une période moins difficile pour nos habitants.

Bonne lecture,

LE COLLÈGE COMMUNAL

ADMINISTRATION

- 01 Coronavirus - Indemnités eau p.3-4
- 02 Finances à la rentrée scolaire p.5-6
- 03 Avis aux jeunes qui terminent leurs études p.7
- 04 Brèves communales p.8

SOLIDARITÉ

- 05 Saint-Vincent de Paul p.9
- 06 CNCD 11-11-11 p.10-11
- 07 Solidarité en temps de confinement p.12-13

SANTÉ

- 08 Point santé p.14-15

DOSSIER SPECIAL L'ÉTÉ À ETALLE

- 09 À la découverte de votre région p.16-17
- 10 Etalle à vélo p.18-19
- 11 Montauban, un site exceptionnel p.20-22
- 12 Musée Gaumais p.23
- 13 Bars et restauration à Etalle p.24-25
- 14 Bibliothèque p.26

ENVIRONNEMENT

- 15 Etalle en transition p.27
- 16 Déchets p.28-29
- 17 L'éclairage public se modernise p.30

L'INFO DE LA PROVINCE

01

CORONAVIRUS - INDEMNITE EAU

COVID-19 : UNE INDEMNITÉ « EAU » POUR LES CITOYENS EN CHÔMAGE TEMPORAIRE

Pour venir en aide aux citoyens au chômage temporaire (total ou partiel), le Gouvernement wallon a mis en place une intervention forfaitaire et unique fixée à 40 euros par abonné sur la facture d'eau.

Cette intervention forfaitaire correspond à un mois et demi de consommation d'eau pour un ménage moyen.

Pour bénéficier de cette aide, il convient de compléter de remplir le formulaire « Indemnité Eau » disponible sur le site de l'administration communale d'Etalle :

<http://etalle.be/coronavirus-indemnites.html>

Suis-je dans les conditions pour recevoir cette indemnité ? Je trouve la réponse dans la FAQ ci-contre.

J'ai été mis au chômage temporaire dans le cadre du Coronavirus, mais seulement en temps partiel, ai-je toujours droit à l'indemnité forfaitaire ?

Oui

Est-ce que l'indemnité est majorée en fonction de la taille de mon ménage ?

Non, il s'agit d'une indemnité unique par ménage.

Je suis indépendant, puis-je également être éligible à l'indemnité forfaitaire ?

Non, le gouvernement wallon a décidé de mettre en place plusieurs aides pour subvenir aux besoins des indépendants qui éprouvent des difficultés financières (le droit de passerelle, mise en place de deux indemnités forfaitaires, création du prêt ricochet, etc).

J'ai été mis au chômage temporaire dans le cadre du Coronavirus pendant plusieurs mois, est-ce que l'indemnité peut être perçue plusieurs fois ?

Il s'agit d'une indemnité forfaitaire unique, c'est-à-dire applicable une seule fois.

Mon mari et moi avons été mis au chômage temporaire pour cas de force majeure dans le cadre du Coronavirus, ai-je droit à une double indemnité ?

L'indemnité forfaitaire de 40 euros est octroyée une fois par ménage, c'est-à-dire une indemnité par compteur d'eau.

La personne répertoriée comme cliente chez le distributeur continue à travailler mais une personne faisant partie de sa composition du ménage a été mise au chômage temporaire pour cas de force majeure dans le cadre du Coronavirus, ai-je droit à l'indemnité ?

Oui, cette indemnité forfaitaire est valable une fois par ménage.

Je suis domicilié en Belgique mais je travaille à l'étranger. J'ai été mis au chômage temporaire dans le cadre du Coronavirus, ai-je droit à l'indemnité ?

Oui, l'attestation de chômage temporaire délivrée par l'organisme de paiement belge peut être remplacé par l'attestation de chômage temporaire suite au Coronavirus du pays de votre employeur.

J'ai été mis au chômage temporaire dans le cadre du Coronavirus, mais je ne dispose pas de l'attestation de chômage temporaire délivré par votre organisme de paiement, comment procéder ?

Dans le cas où vous ne disposez pas de l'attestation de chômage temporaire délivrée par votre organisme de paiement, les attestations suivantes peuvent être acceptées:

- Les preuves d'envoi de demande de chômage temporaire et accusés de réception CAPAC ou syndicats.

- Les déclarations ONEM de chômage temporaire pour cause de force majeure faite par l'employeur.

J'habite dans un immeuble où il existe un seul compteur pour plusieurs habitations, la répartition des charges étant traitée par le syndic. Comment puis-je bénéficier de l'indemnité forfaitaire ?

Le client doit demander le numéro de client et du compte de contrat à son syndic pour faire la demande car c'est lui le bénéficiaire du chômage économique.

Lors de la prochaine répartition des charges, le syndic devra réduire 40 euros de la facture d'eau au client.

PLUS D'INFOS ?

Service Public de Gestion de l'Eau
Avenue de Stassart, 14-16
5000 Namur
+32.81.25.19.30 - info@spge.be
www.spge.be

02

FINANCES À LA RENTRÉE SCOLAIRE



La rentrée scolaire est souvent synonyme de frais importants à supporter par les ménages. Ci-dessous, une liste non-exhaustive des interventions financières que les citoyens peuvent se voir octroyer (sous conditions) dans le cadre d'une inscription à une année d'études ou à une activité sportive.

FINANCEMENT DES ETUDES

Pour les élèves de l'enseignement secondaire

Allocations d'études secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (demande à introduire à partir de juillet et au plus tard le 31 octobre). Plus d'infos sur www.allocations-etudes.cfwb.be.

Pour les étudiants de l'enseignement supérieur

Allocations d'études supérieures de la Fédération Wallonie-Bruxelles (demande à introduire à partir de juillet et au plus tard le 31 octobre). Plus d'infos sur www.allocations-etudes.cfwb.be.

◇ Pour les frontaliers

Les personnes qui travaillent au Grand-Duché de Luxembourg et qui ont des enfants qui effectuent des études supérieures en Belgique peuvent prétendre, sous conditions, à une bourse d'études du Grand-Duché. Cette aide financière est une aide de substitution.

Avant d'introduire la demande, il faut donc, au préalable, avoir introduit une demande dans le pays de résidence. Une fois la réponse officielle du pays de résidence reçue (qu'elle soit positive ou négative), celle-ci doit être annexée à la demande introduite au Grand-Duché.

Attention donc aux délais à respecter en Belgique francophone et au Grand-Duché de Luxembourg !

Plus d'infos sur : www.guichet.public.lu/fr/citoyens/enseignement-formation/etudes-superieures/aides-logement/aide-financiere

INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ SPORTIVE

L'intervention de votre Mutuelle

Pratiquer un sport est bon pour la santé. Les Mutuelles, selon des conditions différentes, peuvent intervenir financièrement pour leurs affiliés et leurs enfants qui souhaitent pratiquer une activité sportive. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Mutuelle !

La prime sport de la Province pour les jeunes qui rencontrent des difficultés sociales et financières

Pour les jeunes (entre 5 et 18 ans accomplis), une intervention financière de 80 euros est octroyée par la Province de manière à permettre à chaque jeune d'exercer une activité sportive. (Plus d'infos sur www.province.luxembourg.be)

LISTE DES CLUBS SPORTIFS DE LA COMMUNE

ARTS MARTIAUX / CLUB HAUTE SEMOIS

À partir de 8 ans / Etalle
Bernard Dufrene : 0473/41.76.84
bernard.dufrene@hotmail.com

BASKET / BC SARRASINS CHANTEMELLE

Dès la 3ème Maternelle / Chantemelle
Marie-Christine Cloos : 063/42.35.47
mc.cloos@hotmail.com

BASKET / R.U.S. FRATIN

à partir de 4 ans / Complexe de Fratin
Evelyne Zeippen : 0474/47.90.18
secretariat@rus-fratin.be

EQUITATION

À partir de 6 ans / Vance
Catherine Bouvy : 0496/72.98.86
contact@hautesemois.be

FOOTBALL / R.U.S. ETALLE

À partir de 5 ans
Philippe Andreux : 0494/44.92.37
www.rus-etalle.be

FOOTBALL / U.S. SAINTE-MARIE/SEMOIS

À partir de 5 ans
Laurent Maillen : 0476/21.78.66
maillenl@skynet.be

FOOTBALL / VANCE

À partir de 6 ans
Monique Picard : 0497/87.12.27
picaros@skynet.be

GYMNASTIQUE / GYM ETALLE

À partir de la 1ère maternelle / Etalle
Eric Biren : 063/22.07.02
gymetalle@gmail.com

NATATION / AQUA-RIRE

À partir de 6 ans (accompagné par une adulte) / Piscine du Pachis
Dominique Martin :
martindomi63@gmail.com

LE GARDON STABULOIS/ PÊCHE

Albert Paygnard / 063/45.66.61
secretaire@legardonstabulois.be

TENNIS / T.C. STABULOIS

À partir de 5 ans / Tennis Club
Anne Abrassart : 0495/64.35.67
anne.abrassart@hotmail.fr
www.facebook.com/tcstabulois

VOLLEY / VC STABULOIS

À partir de 8 ans / Chantemelle et Etalle
Denis Grosjean : 0495/24.72.99
denis.grosjean@gmail.com

YOGA/ YOGA POUR ENFANTS

De 6 à 16 ans / Etalle
Coralie Van Innis : 0472/22.72.72
www.facebook.com/coralie.yoga

03

AVIS AUX JEUNES QUI TERMINENT LEURS ETUDES

Vous terminez ou arrêtez vos études cette année ? Dès que vous êtes disponible pour chercher un emploi, il est nécessaire de vous inscrire en tant que demandeur d'emploi.

POURQUOI VOUS INSCRIRE ?

Cette démarche est importante afin de mettre toutes les chances de votre côté pour trouver un premier emploi. L'inscription vous permet aussi d'ouvrir ou de maintenir - sous certaines conditions - vos droits sociaux (allocations familiales, mutuelle, allocations d'insertion éventuelles,...) ; de bénéficier d'un accompagnement personnalisé vers l'emploi, de consulter et de recevoir des offres d'emploi et des offres de stages, de vous former gratuitement dans certains domaines, de mettre au point vos techniques de recherche d'emploi.

QUAND VOUS INSCRIRE ?

Dès que vous êtes disponible pour rechercher et occuper un emploi, inscrivez-vous le plus rapidement possible après avoir terminé ou mis un terme à vos études, peu importe à quel moment de l'année. Vous serez inscrit(e) comme demandeur d'emploi dans le cadre du « stage d'insertion professionnelle ».

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Vous pouvez vous rendre directement à la Maison de l'Emploi. Il s'agit d'un service de proximité du FOREM proposé aux citoyens des communes d'Habay, d'Etalle et de Tintigny. Vous y rencontrerez un conseiller qui vous guidera dans vos recherches. Dans tous les cas, votre dossier d'inscription sera traité à Etalle, et les contacts ultérieurs se feront avec la Maison de l'Emploi.

LE FOREM MET EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT POUR QUE VOUS SOYEZ LE PLUS VITE POSSIBLE EN CONTACT AVEC LE MONDE DU TRAVAIL.

Après votre inscription, un rendez-vous sera rapidement fixé avec votre conseiller référent, qui sera votre interlocuteur durant votre recherche d'emploi. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité.

MAISON DE L'EMPLOI

Place des Chasseurs Ardennais 8 à Etalle
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
maisondelemploi.etalle@forem.be
063/60.88.40 / 063/60.88.47

BREVES COMMUNALES

NIDS DE GUÊPES

La Zone de Secours Luxembourg a été particulièrement sollicitée pendant la crise du Covid-19 tout en continuant ses autres missions: transports des personnes, accidents, incendies ...

Elle a récemment révisé ses interventions relatives aux nids de guêpes et répondra désormais uniquement aux demandes urgentes:

- soit pour des nids à l'intérieur ou proches d'une habitation (à moins de 5m)
- soit pour des nids à moins de 5m du sol à proximité d'un passage régulier d'enfants ou de personnes allergiques aux piqûres de guêpes.

Dans le cas où vous ne vous trouvez pas dans les conditions d'urgences, prenez contact avec une société privée.

PCDR

D'octobre 2019 à février 2020, l'Opération de développement rural d'Etalle s'est concentrée sur l'organisation de groupes de travail thématiques avec les membres de la Commission locale de développement rural. Dans ce cadre, plusieurs

réunions ont été organisées portant sur des questions aussi diverses que la convivialité au cœur des villages, l'économie locale, la sécurité routière ou la valorisation des ressources naturelles.

Ces rencontres ont permis de recueillir les avis de la population pour permettre à l'auteur de projet de proposer ultérieurement une stratégie qui permettra de coordonner les principes de développement du territoire de la commune d'Etalle pour les dix prochaines années.

Ces groupes thématiques ont également laissé place à des discussions quant aux projets prioritaires en cours d'élaboration. Ils ont aussi aidé à compléter la réflexion par des propositions de projets qui contribueront à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Stabulois.

Pour toute information complémentaire, la FRW reste à votre service :
Alizée Lequeux & Bruni Echterbille
063/44.02.02
a.lequeux@frw.be
b.echterbille@frw.be

SAINT - VINCENT DE PAUL

Marie-Josée Thines, vous êtes la Présidente actuelle du groupe local de l'association Saint-Vincent de Paul qui vient en aide aux plus démunis. Comment ce mouvement s'est-il implanté à Etalle?

Une conférence existait à Etalle avant la première guerre mondiale. L'actuelle a été fondée en 1996 par Mr Paul Laguerre. Elle a été dénommée: "Conférence Saint-Benoît" pour devenir: "Conférence Habay-Etalle-Tintigny". Elle couvre les besoins des plus démunis de ces trois communes. A ses débuts, la Conférence Saint Vincent de Paul était implantée à Habay-La-Neuve pour venir ensuite à Etalle (Cercle Saint-Blaise). Le local étant devenu trop exigu pour les besoins rencontrés, le lieu de stockage a déménagé: les denrées alimentaires sont à présent stockées à Tintigny même si le siège social reste à Etalle.

En quoi consiste vos actions ?

Notre mission est d'aider l'Homme à se remettre debout. Comment ? Par une aide alimentaire étudiée et appropriée, un accueil, une écoute, une prise en charge de certaines factures, etc.

La Conférence Saint-Vincent de Paul travaille en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux des différents CPAS.

Comment cela se traduit-il concrètement ? 15 bénévoles préparent deux fois par mois plus de 110 colis alimentaires qui sont soit portés à domicile, soit distribués en permanence, ce qui représente 25 tonnes d'aliments. Le budget annuel s'élève à +/- 20.000 euros et est financé uniquement par des dons sans compter l'apport des banques alimentaires.

Ce qui représente une belle aide pour les personnes plus fragilisées. Avez-vous un souvenir que vous souhaiteriez partager avec nous ?

La Conférence a financé les cours d'auto-école pour une personne sans emploi. Son permis obtenu, il est d'abord devenu chauffeur de taxi pour trouver un emploi de chauffeur livreur. Pour les bénévoles, ce fut une grande joie.

Vous souhaitez soutenir cette action ?

<https://vincentdepaul.be/pres-de-chez-vous>

Roger Kaiser, vous vous investissez depuis de nombreuses années dans le milieu associatif, notamment pour l'opération 11.11.11. Comment ce mouvement s'est-il implanté à Etalle?

Le Groupe local du CNCD-11.11.11 a été créé, il y a une dizaine d'années, à mon initiative, après avoir rejoint les volontaires luxembourgeois du CNCD-11.11.11. L'objectif du réseau des Volontaires du CNCD-11.11.11 est de compter un groupe local par commune.

Dans la province de Luxembourg, nous dénombrons 38 groupes locaux sur 44 communes, ce qui constitue une « ardeur d'avance » luxembourgeoise par rapport à la présence de groupes locaux dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quelles sont vos missions principales ?

L'objectif est de décliner au niveau local les trois missions nationales du CNCD-11.11.11, coulole qui fédère 90 ONG et associations actives dans la Solidarité Internationale.

1/ Sensibilisation de la population. Par le biais de manifestations citoyennes et de créations d'évènements culturels, festifs ou autres, il s'agit d'informer la population sur les enjeux de la Solidarité Internationale dont l'utilité participe de l'envie citoyenne de contribuer à un monde plus juste, plus équitable et plus durable.

2/Plaidoyer politique.

Changer le monde ne se fera qu'avec le concours des politiques du Nord et du Sud. Il faut convaincre nos politiques de conserver une enveloppe budgétaire suffisante que pour encore avoir un effet sur l'aide au développement de pays dont les populations sont les plus fragilisées, du fait d'inégalités sociales, climatiques, économiques, ...

En outre, il faut soutenir nos responsables politiques dans leur conviction d'équilibrer davantage les chances entre le Nord et le Sud. Enfin, il faut tenter de peser sur les politiques des pays du Sud quand ils oublient de préserver l'intérêt général et le bien commun pour un mieux-vivre de leurs populations.



3/ Récolte de fonds.

Chaque année, au mois de novembre a lieu l'Opération 11.11.11 qui consiste à récolter des fonds (par du porte à porte, par une présence pro-active devant les grandes surfaces commerciales ou par une sollicitation du public à la sortie des églises) pour le financement des programmes émancipateurs des ONG et des associations membres du CNCD-11.11.11.

Ces dernières collaborent étroitement avec des partenaires (ONG et associations) présents dans les pays du Sud qui savent mieux que nous la pertinence de mobiliser leur société civile.

Comment s'articule votre groupement ?

Le Groupe local est composé de volontaires qui se mobilisent au moment de l'Opération 11.11.11 afin de récolter un maximum de fonds (environ 25 personnes répondent régulièrement à l'appel). Certains des volontaires sont également des citoyens et des citoyennes en veille pour militer, durant toute l'année, avec le CNCD-11.11.11 dans ses combats pour plus

de justice. Ainsi, des thématiques sociétales servent ces combats, comme la justice sociale, la justice migratoire, la justice climatique, ...

Avez-vous un souvenir marquant qui représente bien votre association ?

Voici une anecdote. En 2016, le CNCD-11.11.11 a voulu sensibiliser l'opinion publique à l'insécurité des civils en SYRIE. Des groupes locaux ont été sollicités pour montrer la solidarité de notre population avec le peuple civil syrien. Pour cela, une quarantaine de personnes s'est étendue sur des draps blancs à même le sol sur la place des Chasseurs Ardennais. Parmi les participants, on pouvait reconnaître plusieurs mandataires de notre Conseil communal, dont le Bourgmestre Henri Thiry. HELP SYRIA est le genre de manifestation significative de l'urgence d'être solidaires, ensemble, au-delà des clivages politiques. La photo jointe témoigne du rassemblement.

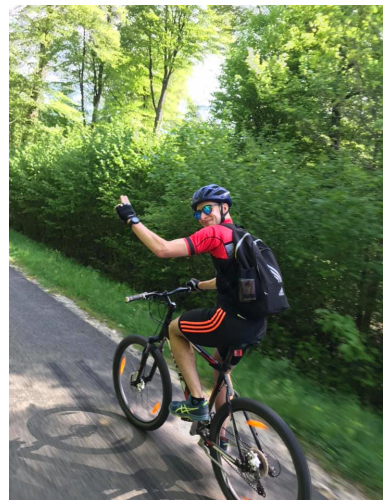
Vous souhaitez rejoindre le mouvement ?

Contactez Roger Kaiser
0473/26.89.90
roger.kaiser@ardenneetgaume.be



Lors du confinement, de nombreuses initiatives se sont mises en place avec pour effet un bel élan de solidarité tels que les défis du Patro pour les enfants, la chanson de la famille Robert pour dédramatiser cette lourde période, "Une carte pour un sourire" en soutien aux personnes isolées, "Pandemie Records" pour le plaisir des oreilles ...





... sans oublier la solidarité exceptionnelle des couturières bénévoles, de l'équipe entourante et des jeunes de la commune pour la confection et la distribution des masques.

A noter aussi la collaboration des "Coursiers de la Gaume", "Connect'atnés" et évidemment du CPAS qui ont soutenu nos seniors pendant la crise.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires du chêne envahissent notre région. Elles appartiennent à la famille des papillons de nuit. Le stade qui pose problème est l'état larvaire. La chenille est un nuisible qui s'attaque au chêne mais il représente également un danger pour la santé publique. Particulièrement urticante, la chenille processionnaire peut-être à l'origine de problèmes de santé graves tels que des allergies et des problèmes d'asthme.

En cas de découverte d'un nid, n'essayez en aucun cas de l'éliminer de vous-même mais adressez-vous auprès de notre service travaux (063/45.01.20) ou auprès des agents DNF: Plumier Michaël (0477/78.11.28), François Jean-Louis (0477/78.11.21) ou Berguet Jean-Claude (0477/78.11.17).

<http://chenille-processionnaire.wallonie.be>

DÉMASQUONS LES TIQUES

Une tique est une forme d'acarien qui s'accroche à la peau pour y prélever notre sang. Les tiques sont notamment présentes dans les buissons, les hautes herbes, sous les feuilles mortes. Elles sont actives tout au

long de l'année et plus particulièrement lorsque les beaux jours reviennent. Sur le corps humain, elles se cachent généralement dans les endroits chauds de notre corps, tels que les aisselles, le creux du genou, les oreilles, etc.

Les risques pour la santé sont multiples. Il existe la maladie de Lyme mais aussi nombre de maladies moins connues dues aux microbes dont la tique peut être porteuse à la suite de précédentes morsures faites chez des animaux. Ne provoquant pas de démangeaisons particulières, une tique peut être sur notre corps sans que nous nous en rendions compte. Il est donc de rigueur, après une promenade, de vérifier si nous n'en n'avons pas sur notre corps. Si c'est le cas, il faut l'enlever mais à l'aide d'outils prévus à cet effet (pas question de l'enlever avec ses doigts !) : avec un tire-tique, une pince à tiques ou une carte à tiques. Pour éviter de se faire piquer, trois conseils:

- porter des vêtements clairs pour voir les tiques;
- se couvrir la tête d'une casquette;
- marcher sur les sentiers et chemins où les herbes sont moins hautes.

www.arc-environnement-sante.com

LES DANGERS DE LA BERCE DU CAUCASE

La Berce du Caucase mesure de 1,5 à 4 mètres de hauteur et colonise des milieux sauvages : le long des talus de chemin de fer, des autoroutes ou des fossés, dans les terrains vagues, mais aussi dans les prairies, les lisières, les prés, sur les berges des cours d'eau, en zones fraîches et humides, etc...



La Berce du Caucase peut provoquer des brûlures:

Toute la plante contient des substances toxiques qui sont activées par la lumière solaire et rendent la peau très sensible à l'action du soleil.

Après un contact avec le suc de la plante et sous l'effet de l'exposition au soleil, des lésions de la peau se développent en quelques jours. La peau devient rouge, gonflée, et des grandes cloques mettent un à deux jours à apparaître. Les lésions ont l'aspect d'une brûlure qui peut être grave. Après guérison, des taches brunes peuvent persister plusieurs mois: on parle d'hyperpigmentation résiduelle.

La sève de la Berce du Caucase est vénéneuse. Avaler par la bouche une quantité minimale de la sève vénéneuse de la Berce du Caucase a déjà provoqué des décès. Si la sève se coule dans les yeux, dans certains cas une cécité permanente peut en résulter.

En cas de contact de la peau :

- Rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau froide et ceci sous un fort jet d'eau.
- En cas de lésions sur la peau, contactez votre médecin de famille ou un centre de brûlés.
- A défaut, pratiquez des soins efficaces (nettoyage quotidien, désinfection, application de pommade antiseptique et de nouveaux pansements).
- En cas d'atteinte oculaire, rincez abondamment et rendez-vous ensuite dans un service des urgences.
- Évitez le soleil pendant la guérison et 6 mois après celle-ci.

Comment éviter les problèmes ?

- Ne touchez pas la plante et avertissez les enfants. En particulier les enfants courent un risque lors de l'usage des tiges creuses comme flûte, sarbacane ou longue-vue. Ce n'est pas un jouet !
- Si vous remarquez la Berce du Caucase dans la proximité d'un terrain de jeu, il faut sans tarder le signaler aux autorités de la commune.
- L'éradication de la Berce du Caucase nécessite le port d'un équipement approprié permettant d'éviter tout contact de la peau, des mains et des yeux avec sa sève (salopette imperméable à la sève, gants en plastique à manches longues, lunettes de sécurité contre les projections de sève dans les yeux).

A LA DÉCOUVERTE DE VOTRE RÉGION

Dans ce dossier spécial consacré au tourisme doux, nous invitons les habitants d'Etalle à (re) découvrir leur région.

La Gaume est un territoire magique et préservé où se côtoient pour le plus grand bonheur des petits et grands, immenses forêts, étangs, donjon médiéval et légendes.

La commune d'Etalle n'est pas en reste et possède un patrimoine naturel et historique exceptionnel.

Pays des sources et de l'eau, Etalle compte également de nombreux ouvrages d'art liés à ce trésor : fontaines, lavoirs, pompes classées, abreuvoirs et béliers hydrauliques ornent encore nos paysages.

Avez-vous déjà visité les ruines de Montauban, admiré les oiseaux qui se réfugient autour de l'illé ou la flore des abattis, joué dans les anciens lavoirs ou simplement parcouru les forêts en famille? Si oui, recommencez ! Si non, lisez attentivement ce dossier et profitez de votre été.

BALADES EN FAMILLE

La bonne nouvelle en 2020 est la réouverture des forêts pour les promeneurs. Même si certaines règles sont encore d'application, vous pouvez dès à présent profiter de la quiétude et de la beauté des forêts gaumaises.

Le Syndicat d'Initiative vous propose une sélection de plusieurs cartes et folders explicatifs pour profiter pleinement du cadre local.

063/45.67.87 - si.etalles@skynet.be

DÉCOUVERTE
DU PATRIMOINE LOCAL

Aux détours de vos promenades, vous passez certainement devant des façades, des croix ou autres reliques du patrimoine dont l'histoire vous intrigue ou devant un écrin naturel dont vous ne savez rien. Un groupe de bénévoles a entrepris de condenser les informations concernant le patrimoine naturel et historique sur une carte virtuelle accessible au départ du site communal:
www.etalles.be/a-voir-absolument.html

CHARTE DU RANDONNEUR



Promeneur: je reste sur les chemins & sentiers



Cavalier: je reste sur les chemins & sentiers balisés



Cycliste: je reste sur les chemins & sentiers balisés



Je garde mon chien en laisse



Je repars avec mes déchets



Je me renseigne en période de chasse



Je ne fais pas de feu dans les bois



Je respecte la faune et la flore



Si j'utilise un véhicule, je respecte le code de la route

Rappel: Les mesures liées à la PPA interdisent la circulation de nuit (des tirs seront poursuivis) ainsi que l'organisation de jeux dans les bois pour les mouvements de jeunesse.

FOCUS SUR LES ABATTIS

Le site des Abattis est un bras de la Semois qui s'est trouvé isolé au moment du redressement du cours de cette rivière.

Le site des Abattis est situé à Sainte-Marie-sur-Semois, à cheval sur les communes d'Etalle et Tintigny. Toujours alimenté par des sources très pures, ce site compte parmi les zones humides les plus remarquables de la Lorraine belge et comptent divers habitats: étangs, prairies de fauche, bosquets de bouleaux et de saules. Cette réserve, propriété de Natagora depuis 1981, couvre 9,85 hectares.

Une multitude d'espèces végétales y est présente; de nombreuses espèces de lichens attestent de la pureté de l'eau.

C'est un paradis pour les oiseaux : héron, martin-pêcheur, chouette, bécassine des marais, bouvreuil et autres; mais aussi pour les papillons, libellules, batraciens et autres chevreuils, chauves-souris, rongeurs. Les oiseaux, sédentaires ou hôtes occasionnels, nichent ou viennent chercher la nourriture : héron, martin-pêcheur, bécassine des marais, rousserole effarvate, bruant des roseaux, et différents rapaces : épervier, milan royal, pie-grièche écorcheur, ...

La réserve comprend des taillis de types divers, avec leur faune caractéristique : écureuil, chauve-souris, rat musqué et chevreuil, sans oublier la présence du castor.

BOUCLE GALLOR N°5 SUR LES TRACES DES ROMAINS

Sur ce parcours de 16 km au départ du village d'Etalle et de son ancien relais gallo-romain, partez à la découverte de « l'Ara Romana » dans l'église de Villers-sur-Semois. Savez-vous qu'à Habay-la-Vieille se trouve une ancienne villa gallo-romaine : la « Villa Mageroy » ? Profitez-en pour y faire un petit détour et admirez le résultat surprenant des fouilles.

La Chaussée Romaine ou « Via Publica »

Cette grande voie de communication s'étend sur 212 km, elle débute à Reims en France, continue dans le Sud de la Belgique, traverse le Grand-Duché du Luxembourg pour arriver à Trèves en Allemagne. La construction de cette chaussée date du règne de l'empereur romain Claude (10 av. J.-C. – 54 ap. J.-C.) et aurait eu lieu durant les années 44-45 après Jésus-Christ.

Etalle vient du latin « Stabulum »

qui signifie étable, écurie, auberge. Etalle est un ancien relais romain sur la chaussée romaine Reims-Trèves. Une borne milliaire datant de l'an 44 ou 45 a été

découverte à Montauban-Buzenol. Elle a été dressée très certainement le long de la chaussée dans les environs d'Etalle car elle mentionne une distance de 57 milles soit 85 km par rapport à la ville de Trèves.

Les relais assuraient l'accueil et la restauration des hommes, l'entretien des animaux et des véhicules, l'hébergement et la sécurité des attelages et des biens transportés.

Eglise de Villers-Sur-Semois

L'église de Villers-sur-Semois abrite un haut-relief, « l'Ara Romana », pierre gallo-romaine datant du III^e siècle. Les faces latérales de ce bloc de 87 cm de haut sur 73 cm de large portent les effigies d'Apollon, d'Hercule, de Minerve et de Diane.

Le bloc de pierre a été scié en deux pour pouvoir supporter la table de l'autel. Il provient d'un monument-type que l'on nomme « colonne de Jupiter ».

Plus d'infos:

Syndicat d'Initiative du Grand Etalle:
063/45.67.87 - si.etalles@skynet.be

LE RESEAU CYRUSE

Le réseau Cyruse est un parcours dédié au cyclotourisme en vallée de Rulles et de Semois. Il est constitué de différents circuits en boucles liés entre eux par des «points noeuds». Ils vous feront découvrir tour à tour les villages pittoresques et les merveilleux paysages de notre campagne gaumaise et principalement des communes d'Etalle, Tintigny et Habay-la-Neuve. En voici quelques points d'orgue:

La Semois

La Semois prend ses sources dans la ville d'Arlon. Elle se dirige ensuite vers la Gaume qu'elle traverse et qui constitue la majeure partie de son trajet, avant d'entrer en Ardenne. Elle entre en France à hauteur du village des «Les Hautes Rivières» pour se jeter dans la Meuse. Son parcours, d'une direction globale ouest-nord-ouest, totalise 210 km, dont 200 en Belgique. Elle forme de nombreux méandres. Ses affluents en Gaume sont la Rulles et la Vierre.

Lavoir classé de Villers

On le nomme souvent lavoir «du trux» du nom du quartier de ce village. Construit en pierre locale, dite des Malpierrez (nom d'un lieu-dit situé à proximité du village, en direction du Nord), il porte un toit d'ardoises et est bordé en façade par un très bel ensemble de piliers et de chaînages dont la hauteur est coupée par de profondes rainures horizontales. Encore en service, bien que peu utilisé, ce bâtiment intéressant mérite sans doute d'être conservé.

Le château de la Margelle

Le château de la Margelle, appelé aussi château des Seigneurs d'Etalle ou Grosse Tour, s'aligne sur l'ancienne chaussée

romaine Reims-Trèves, à son passage au gué de la Semois. Sa construction date du XIII^e siècle. Plusieurs transformations se sont succédées notamment au début du XVII^e siècle, suite à un incendie, de même qu'en 1843, avec un fort (bâtiment de ferme) ajouté au pignon du château. La dernière restauration date de 1985-1986. C'est à l'heure actuelle une maison privée.

CHEMINS DE MÉMOIRE 1914-1918 AU PAYS D'ETALLE

À mi-chemin entre les villages martyrs d'Éthe, Tintigny, Rossignol et Houdeumont, Étalle et les sept localités qui s'y rattachent ont gardé de nombreuses traces encore visibles du passage de la furie teutonnes d'août 1914.

Par monts et vallées, entre la Rulles et la Semois, sur des chemins champêtres et forestiers autant que possible, au carrefour des voies romaines, sur le flanc des églises et des écoles, piétons endurants et cyclistes sur tous chemins retrouveront aisément ces marques tragiques dans des paysages redevenus sereins. Pour que chacun se souvienne!

Le circuit est conçu pour relier les villages de la commune d'Étalle à l'exception du hameau de Villers-Tortru. Aucun balisage n'a été mis en place, l'utilisateur peut moduler son propre parcours et utiliser des raccourcis.

Plus d'infos:

www.cirkwi.com/fr/circuit/30026-chemins-de-memoire-1914-1918-au-pays-d-etalle

MONTAUBAN, UN SITE EXCEPTIONNEL

A quelques encablures du charmant village de Buzenol, le site classé de Montauban présente sur quelques 4 ha une véritable leçon d'histoire à ciel ouvert, un écrin de verdure, d'eau et de bois où l'archéologie, la botanique, les légendes et l'art se conjuguent harmonieusement.

UN SITE CLASSÉ

En 1958, l'équipe archéologique chargée des fouilles du refuge antique de Montauban, fait la découverte, quasi fortuite, d'un bas relief représentant la fameuse Moissonneuse des Trévires de nos ancêtres gaulois.

Rapidement, Buzenol et son site acquièrent une réputation mondiale, et font la une de la presse internationale. Classés par arrêté royal du 2 décembre 1959 « en raison de leur valeur historique, artistique et scientifique » le refuge antique fortifié et les ruines des halles des vieilles forges constituent les deux monuments majeurs de l'ensemble du site, qui fut classé patrimoine exceptionnel de Wallonie.

LE REFUGE ANTIQUE ET LE PARC ARCHÉOLOGIQUE

Protégé par des pentes abruptes qui lui confèrent naturellement un caractère défensif, l'éperon rocheux du site haut se présente sous la forme d'un grand triangle dont la pointe, au sud, et les côtés adjacents, à l'est et à l'ouest, forment un promontoire dressé à 70 m au-dessus de la vallée. La base, au nord, s'ouvre sur un plateau que les hommes de l'âge du fer vont barrer par une immense enceinte fortifiée. Ainsi protégé par la nature et par l'homme, le site résistera aux invasions qui se succéderont au cours des siècles et restera occupé durant tout le haut Moyen Age. Sa défense y sera encore renforcée par la construction d'un puissant donjon d'où les Quatre Fils Aymon purent accomplir leurs exploits légendaires. Les murs dégagés par les fouilles et les panneaux didactiques qui jalonnent le site vous permettront de comprendre les raisons qui expliquent qu'aujourd'hui et depuis plus de 2500 ans, ce site fascine ceux qui s'y arrêtent.

LA MOISSONNEUSE DES TRÉVIRES

Dans leur hâte défensive, les constructeurs ont puisé largement dans les matériaux trouvés sur place. Les murs d'enceinte sont érigés avec des blocs de remploi, en ce compris des bas-reliefs ornant les monuments funéraires de l'époque gallo-romaine. Parmi ceux-ci, un fragment d'une scène de la vie agricole représentant le vallus, moissonneuse mécanique due à l'ingéniosité de nos ancêtres gaulois.

Le bloc mis à jour lors des fouilles de 1958 permet de visualiser la machine que, jusque-là, seules les descriptions latines de Pline l'Ancien et de Palladius avaient permis d'imaginer. La renommée mondiale de cette découverte vaut à la Moissonneuse des Trévires de figurer au rang des Trésors de la Communauté française. Il s'agit même du premier trésor classé patrimoine immobilier exceptionnel en Province de Luxembourg. Bas relief et maquette grandeur nature à admirer sur place.

LE MUSÉE LAPIDAIRE

Les blocs sculptés méritaient un écrin que, deux ans après leur découverte, l'architecte Constantin Brodsky va leur offrir en concevant le musée lapidaire de Montauban. Regroupé au sein des Musées Gaumais qui en assurent l'animation, le bâtiment construit en 1960 est toujours considéré comme un exemple particulièrement réussi d'architecture muséale intégrée.

Au cœur du site et de la forêt, sans électricité, ni gardien, le musée tire parti des éléments naturels au sein desquels il se fond pour mieux les mettre en valeur. Ventilation permanente, grandes baies

ouvertes sur le paysage forestier, toiture végétale, ... un musée qui protège les pierres sculptées il y a deux millénaires qu'il offre à toute heure au regard des visiteurs intrigués.

LES FORGES

Un massif forestier riche et étendu, des rivières encaissées au débit constant permettant la création de réservoirs, Montauban réunit les conditions propices à l'exercice d'une activité sidérurgique intense.

Les forges prendront leur essor au 16^{ème} siècle, époque où fut construite la grande halle à charbon dont les ruines, classées, constituent l'emblème bâti du site bas de Montauban. En 1766, les deux fourneaux emploient près de 200 personnes. Le déclin s'amorcera ensuite pour signer la fin de l'activité industrielle du site en 1858. La maison du maître des forges, demeure privée, est une bâtisse remarquable datant de 1662. Quant aux halles et au bureau qui les jouxtent, ils connaissent une réaffectation réussie en accueillant du printemps à l'automne des expositions temporaires d'art contemporain.

L'ÉTANG ET LE CRON

Ensablé au fil des ans, l'étang de retenue qui donna jadis la force hydraulique nécessaire à l'activité industrielle a retrouvé ses couleurs à la faveur de l'investissement communal et associatif. Ses digues restaurées, il accueille aujourd'hui faune et flore aquatiques d'une grande richesse. A quelques pas de là, la cascade du cron composée de tuf calcaire,

constitue une curiosité naturelle autant qu'une richesse botanique dont la fragile beauté mérite toute l'attention.

LA LÉGENDE DES QUATRE FILS AYMON

Nul ne doute que Renaud, Alart, Guichart et Richard ont fait halte à Montauban et y ont fondé le château dont les ruines et le donjon portent encore fièrement leur ombre. Alors que Montauban est encerclé par l'armée de Charlemagne, les quatre frères s'enfuirent grâce à la force surnaturelle de leur cheval Bayard, qui d'un saut, les transporta à plus de deux kilomètres. L'énorme pierre sur laquelle une de ses jambes retomba conserve toujours, au lieu-dit Pas Bayard, l'empreinte de son sabot.

Une femme échappa à ce massacre et se réfugia dans les souterrains du château qui en abritaient ses richesses. Elle y mourut de faim mais aujourd'hui encore, dans le murmure de la source du cron, il se raconte que plusieurs habitants de Buzenol l'ont vue, vêtue de blanc, errer parmi les ruines et détournant sans cesse ceux qui cherchaient à s'approcher du trésor. Il n'est, paraît-il, possible de tromper la surveillance de la Dame Blanche que la veille de Noël, à minuit, en affrontant l'obscurité profonde, le tonnerre assourdissant et les visions des fantômes hideux qui forment le comité d'accueil. Mais, malheur à celui qui se retourne ou qui prend peur... il est aussitôt entraîné dans les profondeurs de la terre où, il pourra contempler le trésor mais d'où il ne reviendra jamais.

L'ART CONTEMPORAIN

Depuis 2007, le CACLB suggère aux visiteurs amoureux de l'art et de la nature une découverte avec l'art contemporain. L'alchimie et la magie qui opèrent depuis des siècles séduisent et inspirent les artistes qui y proposent des installations à la fois fugaces et percutantes. Qu'ils s'y trouvent célébrés, parés ou interrogés, la nature et le site gagnent au contact des artistes et de leur poésie une dimension culturelle nouvelle et parfaitement intégrée qui complète harmonieusement la palette de ses nombreuses richesses.

CACLB – SAISON 2020

C'est une saison raccourcie mais néanmoins féconde en découvertes qui s'ouvrira le 11 juillet sur le site de Montauban.

11/07 - 13/09 : "ARBORESCENCE"

A. Hollan, G. Dederen, V. Vogt, M. Ferretti, A. De Visscher.

À travers les œuvres de cinq artistes, l'exposition d'été va décliner l'arbre sur toutes les matières (en peinture, en images, en gestes, en fusain, en bois, en verre, en acier, en papier, en inox même), toutes les formes, tous les tons, et en présenter de multiples évocations.

26/09 - 25/10 : "TRANSFERTS"

C. Cattelain, H. Dubuisson, Y.Yim

Cet automne, l'exposition présentera trois univers aux expressions, techniques et matériaux très divers (sculpture, lithographie, installation, vidéo), mais qui tous rendront sensible l'invisible, incluront à l'aval de l'art l'amont de sa réalisation.

Entrée libre

+32 (0)63 22 99 85 - www.caclb.be

12

MUSEES GAUMAIS

Situé dans les vestiges d'un ancien monastère du 17^e siècle, ce musée passionnant présente les multiples facettes de la Gaume d'hier et d'aujourd'hui.

SECTION BEAUX-ARTS

Cette section offre un regard synthétique de la production graphique et sculptée d'artistes nés ou travaillant en Gaume, du 18^{ème} siècle au 20^{ème} siècle. Parmi les plus célèbres artistes de cette région figurent: Frère Abraham d'Orval, J.Lorrain, F. Jacques, N. Outer, ...

SECTION ARCHÉOLOGIQUE

Elle présente les trouvailles réalisées au cours des septante dernières années sur le territoire gaumais, de la préhistoire à la période médiévale. Elle aborde la riche période gallo-romaine en Trévirie ainsi que d'importants vestiges funéraires mérovingiens (parures, armes, verrerie ..)

SECTION ETHNOGRAPHIQUE

Elle reconstitue les intérieurs d'ateliers artisanaux gaumais (tisserand, bourrelier, cordonnier, forgeron, ...), ainsi que les pièces à vivre de l'habitat gaumais.

COUTUMES ET CROYANCES

Cette section propose un aperçu complet des traditions chrétiennes en milieu rural, fondées sur le culte des saints, les rites de passage et de protection de l'habitat, et de la famille. A travers une riche collection d'objets, ce sont les coutumes et croyances en Pays gaumais, oscillant entre foi et superstition, qui sont évoquées.

SECTION CONTES ET LÉGENDES

La Gaume est un pays propice à la rêverie, aux contes et aux légendes. La section qui y est consacrée évoque la Légende des Quatre Fils Aymon, Djean d'Môdy, le Trou des Fées, etc,...

LA SECTION ARTS INDUSTRIELS

La Gaume est un pays de forêts, d'eau, de terre et de feu; c'est à ce titre que depuis la fin du Moyen Age, elle a produit de la céramique et de la fonte. Les importantes collections de faïences Boch Vieux Luxembourg et de fontes décoratives et domestiques en attestent.

Musée gaumais - 063/57.03.15
www.museesgaumais.be

BARS & RESTAURANTS

Lors de la crise du coronavirus, les restaurateurs ont été grandement impactés. Pourquoi ne pas profiter du retour du beau temps et des terrasses pour partager un moment en famille ou entre amis?

ALLUME LE FOUR

Plat à emporter - www.allumelefour.be
 Sainte-Marie-sur-Semois - 0492/40.01.98
 Retrouvez les suggestions de la semaine sur leur site ou sur leur page facebook.

AUX PORTES DE LA GAUME

Brasserie - Restaurant
 Etalle - 0496/28.21.63
www.auxportesdelagaume.be
 Situé juste à côté du Delhaize, venez déguster leurs spécialités de couscous, grillades et paëlla dans un cadre chaleureux et convivial.

BOULANGERIE BITAINE

Sandwicherie - Vance - 063/22.08.05
 La boulangerie Bitaine vous propose une sélection de sandwiches à déguster sur place ou à emporter.

CHEZ BLANCHE

Friterie - Etalle
 De bonnes frites maisons vous attendent à la rue du moulin.

CHEZ CATH

Friterie - Etalle - 0494/77.93.57
 Cath vous accueille avec des frites fraîches coupées sur place.

LA CHRYSALIDE

Etalle - 063/45.51.41
www.facebook.com/chrysalideetalle
 La Chrysalide vous propose une large gamme de pizzas, de pâtes, de plats français et autres mets appétissants. Un service de plats à emporter est toujours disponible.

LA FONTAINE AUX FRITES

Friterie - Foodtruck - 0475/97.75.27
 La Fontaine aux frites vient à votre rencontre dans plusieurs villages de la commune (Etalle, Vance, Sainte-Marie) pour vous restaurer dans la bonne humeur.

FRANK BURGER

Friterie - Sainte-Marie/Semois
Sur place ou à emporter, Frank Burger vous propose une large carte de burgers conçus à partir de produits frais et d'une viande de boucher.

KARAQUILLOS

Brasserie- Restaurant
Sainte-Marie/Semois - 063/44.61.81
Ludo vous reçoit avec une large carte de plats de cuisine française, de pâtes, de pizzas et de fondues.

LADY GREEN

Restaurant - www.ladygreen.be
Fratin - 063/40.06.63
Lady Green vous accueille dans un cadre champêtre et vous propose une cuisine vive préparée avec des produits frais.

PASTA MIA

Foodtruck - 0468/53.05.27
Pasta Mia fait escale à Etalle et à Sainte-Marie pour vous proposer des pâtes 100% italiennes avec des sauces différentes chaque semaine.

LA PÊCHERIE DU FOURNEAU MARCHAND

Restaurant
Fourneau Marchand - 0493/17.91.90
N'hésitez pas à aller déguster une truite dans un cadre magnifique pour une parenthèse gourmande

LA PERLE ORIENTALE

Restaurant - Etalle - 063/22.72.81
www.laperle-orientale.be
La Perle Orientale vous propose de nombreux plats asiatiques à déguster sur place ou à emporter.

PIZZARIA DON CAMILLO

Vance - 063/60.14.20
La pizzeria Don Camillo vous propose un large choix de pizzas à emporter.

PIZZA'KAR

Foodtruck - Etalle - 0498/71.17.07
Karen vous propose des pizzas cuites au feu de bois avec une pâte "maison" et des produits de qualité.

LE POINT B'ARTS

Bar - Fratin - 0495/94.70.93
Chez Michel, pas de wifi, juste de la bonne humeur et la convivialité le mercredi et le week-end.

SANDWICHERIE FLO

Vance - 063/22.00.02
La sandwicherie Flo propose de déguster ses produits sur place ou à emporter. Une petite restauration est également disponible.

LA SAPINIÈRE

Restaurant - Croix-Rouge - 063/57.63.56
Leur concept: "De la ferme à l'assiette" privilégie un circuit court et fait la part belle aux produits locaux et de saison.

TRAITEUR POLO

Etalle - 0478/22.64.12 -
www.traiteurpolo.be
Polo vous livre à domicile de nombreux plats préparés par ses soins.

VALEN'TIME

Sandwicherie - Etalle - 0498/56.63.59
Valen'time vous propose de nombreux sandwichs élaborés dans leur cuisine avec des produits de qualité et en grande partie locaux.

◆ Votre été est différent de ce que vous imaginiez ? Votre bibliothèque vous propose de voyager dans notre beau pays !

Nous avons toujours eu à cœur de mettre en avant nos auteurs, illustrateurs, dessinateurs, scénaristes, éditeurs... belges, notamment via le Salon du Livre.

Pendant le confinement, nous en avons présentés certains dans une petite chronique de l'émission «Belges à Domicile» sur Bel RTL : Arnel Job, Paul Colize, Jean-Claude Servais, Maud Rogiers, Thibault Lambert, Kid Toussaint... que vous pouvez retrouver en empruntant leurs ouvrages à la bibliothèque.

D'autres publications peuvent vous aider à préparer votre voyage en Belgique :

Le Gletton, bien sûr, mensuel de la Gaume et d'autres collines : cette revue locale n'a pas son pareil pour mettre à l'honneur les artisans, les villages, toute la vie du terroir passé, présente et à venir !

Les éditions ardennaises, Weyrich, propose une diversité de récits ou de témoignages qui sont autant de rencontres dont on ressort nourri, instruit, émerveillé ou tout simplement heureux. Du plus profond de la

forêt ardennaise aux confins du Congo, Weyrich Edition vous invite à découvrir comment des hommes ont rêvé, des artisans oeuvrés, des artistes ont créé ; comment d'anciennes légendes, vives encore, nous étonnent ou nous éblouissent.

Le Carnet et les Instants est un magazine qui rend compte de l'activité des auteurs en FWB, disponible chez nous mais aussi téléchargeable gratuitement en ligne.

Pour compléter, n'hésitez pas à visiter : Objectif Plumes, le nouveau portail des littératures qui vous donnera accès à des contenus de références sur les romans, essais, bandes dessinées, littératures de jeunesse, poésies et nouvelles des auteurs et autrices de Wallonie et de Bruxelles.

Notre rayon géographie recèle aussi des guides de promenades à pied, à vélo ; sans oublier le catalogue Lirtuel qui vous permet de télécharger les guides disponibles sur votre tablette ou votre liseuse !

Envie de venir nous voir : les mesures et consignes sont régulièrement mises à jour sur notre site et notre page Facebook. Vous pouvez nous contacter au 063.60.13.88 ou par mail : bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be

15

ETALLE EN TRANSITION

La Commune d'Etalle entre en transition avec la mise en œuvre du projet «Convention des Maires».

Ce projet européen, implémenté dans les Communes avec l'aide de la Province, fonctionne sur la base de l'engagement volontaire des communes signataires qui ont pour ambition de :

- Atteindre et de dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO2 (- 40% à l'horizon 2030), grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- Développer des énergies renouvelables sur leur territoire ;
- Réaliser une évaluation de la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques et proposer des mesures d'adaptation à ces changements climatiques.

À ce stade, la Commune d'Etalle a mis sur pied un « comité de pilotage » qui a pour objectif d'élaborer un catalogue d'actions potentielles pour atteindre les ambitions décrites ci-dessus.

Une fois ce catalogue terminé, celui-ci guidera le Collège communal dans l'opérationnalisation de ces actions, en fonctions des priorités des services et des limites budgétaires.

Ces projets peuvent être, par exemple, de l'ordre de travaux d'isolation de bâtiments communaux, d'investissements dans des énergies vertes, mais aussi d'actions citoyennes et/ou de sensibilisation à l'économie d'énergie, à la préservation de la biodiversité etc.

Si vous souhaitez prendre part à des actions collectives pour le climat à Etalle, n'hésitez pas à prendre contact avec l'administration pour manifester votre intérêt !

PLUS D'INFOS

Administration communale d'Etalle
063/45.51.74 - www.etalle.be
anne-marie.dourte@publilink.be

LES DÉCHETS ?

UNE AFFAIRE DE TOUS

Outre la collecte hebdomadaire des déchets, votre Commune, par le travail de ses ouvriers, procède au nettoyage régulier des rues et des espaces publics. Toutefois, malgré la sensibilisation citoyenne, des déchets sauvages restent parfois le long des routes ou des forêts. Pour faire face à ce fléau, l'administration communale met à disposition des pinces à déchets pour ceux qui souhaiteraient, en dehors de l'action annuelle de ramassage des déchets, contribuer à améliorer la propreté de leur quartier ou de leur environnement.

Vous souhaitez emprunter des pinces ou du matériel de ramassage des déchets ?

Prenez contact avec l'administration communale d'Etalle.

LE GRAND DE NETTOYAGE DE PRINTEMPS AURA LIEU EN AUTOMNE !

Suite au Covid-19, l'action annuelle de ramassage des déchets a dû être reportée. Celle-ci aura lieu le 24, 25, 26 et 27 septembre 2020. Les personnes qui se sont inscrites pour l'édition prévue en mars seront recontactées prochainement.

Pour participer à l'action et/ou vous informer sur ce que vous pouvez faire en tant que citoyen pour lutter contre les déchets sauvages, rendez-vous sur le site www.walloniepluspropre.be

PROJET CANETTES

La Commune d'Etalle est partenaire du projet wallon de lutte contre les canettes sauvages pour une Wallonie Plus Propre. Durant la crise du coronavirus, la machine de reprise de canettes était inaccessible durant plusieurs semaines lors du confinement. Il vous est à nouveau possible de rapporter les canettes à la machine.

Le but de cette opération en faveur de la propreté publique est de :

- dissuader l'abandon de déchets dans la nature et sur la voie publique et ;
- réduire leur nombre en encourageant le ramassage des canettes abandonnées.

1. Je ramasse les canettes

Je ramasse les canettes que je trouve dans la nature et je les ramène à la machine située l'atelier communal (zoning du Magenot à Fratin) le mercredi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 19h, ainsi que le dernier samedi du mois entre 10h et 12 h.

Seuls les citoyens domiciliés dans la commune et les associations reconnues par la commune peuvent prendre part au projet-pilote et rapporter, dans le point de collecte communal, les canettes ramassées dans la nature. Chaque canette ramassée et ramenée à la commune donne droit à une prime de retour de 5 centimes.

2. Je m'enregistre sur la plateforme :
www.primeretour.be.

Ce site permet de comptabiliser les canettes ramassées qui auront été rapportées. Si je n'ai pas d'accès à internet, je peux demander de l'aide à ma commune.

3. Je commande mes bons d'achat

Dès que j'atteins 200 canettes encodées sur mon compte, je peux commander deux bons d'achat de 5 euros. La livraison des bons d'achat se fait via bpost à mon domicile.

4. J'utilise mes bons d'achat dans les commerces partenaires

Pour le moment, trois commerces de la Commune d'Etalle sont partenaires :

- UMA à Sainte-Marie-sur-Semois
- DAUNE à Sainte-Marie-sur-Semois
- AGRIVANCE à Vance

Avis aux commerçants de la Commune

Si d'autres commerces du territoire communal sont intéressés de prendre part à ce projet, ils sont les bienvenus ! Pour ce faire, ils peuvent prendre contact avec l'administration communale. L'avantage pour les commerçants est la promotion de leur enseigne sur le site web de l'action, la captation du public-cible dans leur commerce, et, bien sûr, la possibilité de prendre part à un projet environnemental favorisant son image de marque.



JUILLET

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

- ◆ Papiers & cartons
- ◆ Canettes
- ★ Encombrants
- ◆ Collecte sélective des déchets ménagers
- Accès à la machine de reprise de canettes

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SE MODERNISE

Économies et respect de l'environnement
Notre éclairage public se modernise !
Cette année, nous allons faire passer 94
luminaires d'éclairage public au LED dans
notre commune.

En septembre 2017, le gouvernement régional a décidé que tout l'éclairage public wallon devrait être converti au LED d'ici 2030. C'est un projet considérable qui concerne aussi notre commune.

**SUR NOTRE TERRITOIRE, NOUS
COMPTONS AU TOTAL 926
LUMINAIRES, DONT
L'ENTRETIEN ET LA GESTION
SONT CONFIÉS À ORES.**

Dans un premier temps, les travaux requis seront entrepris principalement à Etalle (remplacement de 94 lampes dites « sodium basse pression » (NaBP), « sodium haute pression » (NaHP) et autres).

Cette opération se traduira par de substantielles économies d'énergie (de l'ordre de 13.536 kWh fin 2020) bénéfiques pour nos budgets communaux (une économie de l'ordre de 2.725€ fin 2020), avec aussi un effet favorable pour l'environnement.

Ce sont des luminaires LED de dernière génération qui seront placés dans nos rues. Ces lampes sont nettement moins gourmandes en énergie et généreront une économie de consommation pouvant aller jusqu'à 70%.

Pour nos finances communales, c'est donc une bonne affaire d'autant qu'au final, les économies d'énergie et d'entretien générées annuellement seront supérieures - ou tout au moins égales - à l'investissement qui aura été réalisé. Cet investissement a été possible avec l'appui de l'Intercommunale Sofilux dont la commune d'Etalle fait partie.

Par ailleurs, l'opération aura un effet bénéfique pour l'environnement et le climat : une fois que tous les luminaires de la commune seront passés au LED, c'est l'équivalent de plusieurs tonnes d'émissions de CO2 qui seront évitées. Tout bénéfique pour la planète !

De plus, la technologie LED permet de mieux utiliser la lumière en la diffusant au bon endroit, pour un meilleur éclairage, plus de sécurité pour les riverains et les usagers de nos rues et avec un rendu de couleurs beaucoup plus performant.

18

L'INFO DE LA PROVINCE

LAMPLI.BE

est un projet chapeauté par la Province de Luxembourg et qui a pour but de rassembler tous les acteurs de musique amplifiée en Province de Luxembourg (artistes, musiciens, organisateurs, amateurs...) sur une seule et même plateforme internet.

La plateforme booste la visibilité des artistes du monde de la musique pour les aider à se faire connaître, à se mettre en relation avec des professionnels du secteur et à mener des projets ensemble. Un de leurs projets phares ? Le projet « parcours amplifiés »

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé et adapté au répertoire ainsi qu'au niveau de pratique des jeunes artistes et groupes de la province de Luxembourg, dans 3 catégories musicales : pop rock – hip hop – musiques électroniques. Cet accompagnement va de la formation sur l'environnement musical, à la scénographie, l'enregistrement, la lutherie etc. En 2020, la Province vient en aide au secteur culturel

Face à la situation difficile qu'a connue le secteur culturel en 2020, la Province de Luxembourg a décidé d'agir en proposant un plan de relance de la culture et de l'événementiel sur son territoire. En attendant de définir les modalités de celui-ci, toutes les aides accordées avant la crise du Covid-19 ont été maintenues et ce, malgré l'annulation de nombreux événements.

Dans le prolongement de ces premières mesures, la Province a souhaité donner du volume à tous les artistes et groupes de musiques amplifiées en proposant sur sa chaîne YouTube une playlist d'une centaine de vidéos qui leur est entièrement consacrée !

Vous y trouverez une grande diversité de styles et de couleurs musicales dans une sélection qui démontre qu'en matière de musiques amplifiées, notre province a bel et bien « une ardeur d'avance » !

PLUS D'INFOS:

Méломane, artiste amateur ou professionnel ? Renseignez-vous en vous rendant sur le site : <https://lampli.be/>

LE CPAS VOUS INFORME

SERVICE REPASSAGE

Ce service s'adresse à tout le monde.
Nos repasseuses vous accueilleront du lundi
au vendredi de 08h30 à 17h00.

Le service repassage dispose également
d'un lavoir. Pour connaître les disponibilités:
063.21.31.44

Tarifs:

Repassage: 8.40 euros de l'heure

Plus d'infos :

Centre Public d'Action Sociale
Place des Chasseurs Ardennais - 6740 Etalle
www.etalle.be/cpas - 063/21.31.44

